

Paris, le 12 septembre 2018

Les inspectrices et inspecteurs de langues
vivantes

à

Mesdames les professeures et Messieurs
les professeurs de langues vivantes

Affaire suivie par :
inspection de langues vivantes
Ce.inspection@ac-paris.fr
Tél : 01 44 62 47 48/49
Fax : 01 44 62 47 57

Objet : Lettre de rentrée 2018

En cette rentrée 2018, nous tenons à souhaiter la bienvenue dans l'académie de Paris à toutes les professeures et tous les professeurs de langues, titulaires et stagiaires, qui nous rejoignent.

Nous souhaitons aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année 2017-2018, ont mis leurs compétences au service de l'enseignement des langues vivantes pour la réussite des élèves et l'accompagnement des nombreux étudiants et lauréats de concours d'enseignement.

Nous accueillons également de nouveaux collègues inspectrices et inspecteur au sein de notre groupe des langues, Cécile DERAMOND (russe), Brigitte GUILBAUD (chinois), Jean-Charles PINEIRO (espagnol) et Orly PORTE (hébreu).

Cette année et les deux prochaines seront d'importance pour les élèves et les enseignantes et enseignants des lycées. En effet, ils abordent une réforme d'ampleur qui inaugurera une nouvelle organisation des enseignements et de nouvelles épreuves du Baccalauréat. À l'heure où nous rédigeons la présente lettre, la communauté éducative est en attente de nouveaux programmes pour le lycée. Nous vous invitons à consulter les [textes](#) et les documents d'information d'ores et déjà publiés sur Eduscol. Nous reviendrons régulièrement vers vous en cours d'année sur ce sujet.

D'autres thèmes, développés ci-dessous, vous apporteront des informations que nous espérons utiles dans votre pratique quotidienne.

La continuité des apprentissages et les ressources pédagogiques

Les ressources présentées dans la lettre de rentrée 2017 demeurent disponibles et conservent leur pertinence et leur utilité. Nous donnons ci-dessous les liens pour y accéder, notamment pour les enseignantes et enseignants qui arrivent dans l'académie, débutent dans le métier ou encore changent de cycle d'enseignement.

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

☐ CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

☐ ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
12, boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

Des ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères et régionales ont été conçues par le Ministère pour les cycles 2, 3 et 4, notamment pour [élaborer des progressions](#) cohérentes, [créer un environnement](#) propice à l'apprentissage des langues, [évaluer les compétences](#) des élèves et le niveau de [maîtrise du socle](#). Ces ressources proposent des pistes pédagogiques, des éléments de réflexion didactique et scientifique. Ces propositions sont à adapter en fonction des difficultés et des besoins des élèves et des données propres à chaque classe et à chaque établissement.

Même si ces pratiques en langues ne sont pas nouvelles, l'académie met à la disposition des équipes de langues de chaque secteur écoles-collège intervenant sur le cycle 3, des [fiches](#) pour aider à s'approprier les programmes et à élaborer, dans les cinq activités langagières, une progression qui prenne en compte les spécificités des élèves.

En plus des sites académiques ou inter-académiques de chaque langue, nous vous invitons à consulter le [portail inter-langues](#) (*cliquer sur "2nd degré", puis sélectionner "interlangues" parmi les disciplines*). Y figurent notamment des informations institutionnelles (programmes, évaluation aux examens, ressources d'accompagnement), une présentation des dispositifs spécifiques de l'académie (bi-langues, sections européennes et internationales, enseignement inter-établissement), des liens sur l'utilisation du numérique.

Le Plan Académique de Formation

Le [PAF](#) propose, comme chaque année, des formations destinées à nourrir la réflexion pédagogique et didactique afin d'infléchir les pratiques dans un contexte en constante évolution. Des indications sont données aux professeures et professeurs pour pouvoir s'inscrire via [GAIA](#). Nous vous encourageons vivement à participer aux actions de formation du PAF. Il est rappelé que les inscriptions qui ont débuté en juin **seront cette année closes le 23 septembre**.

Outre les actions centrées sur la pédagogie des langues vivantes au collège et au lycée, l'offre de [formation interlangue](#) (*cliquer sur "2nd degré", puis sélectionner "interlangues" parmi les disciplines*) propose un certain nombre d'actions qui permettent de comparer leurs pratiques dans les différentes langues et de faire converger la réflexion. Vous avez ainsi la possibilité de candidater, entre autre, aux stages suivants :

- Apprentissage et évaluation au collège en LVE ;
- Élaboration d'un projet pédagogique interlangues ;
- Enseigner deux LVE parallèlement au français ;
- Enseigner avec un assistant de Langue vivante.

D'autres stages – par exemple « [Spectacle vivant](#) et ouverture internationale », indiqués sous la rubrique « *Vous pouvez aussi être intéressé(e) par les stages suivants* » ou encore « *Mobilité internationale des élèves de la voie professionnelle* » dans la rubrique « *Ouverture européenne internationale* » – s'adressent aux professeures et professeurs de LVE mais aussi d'autres disciplines, ce qui favorise grandement les échanges de vues, la réflexion sur les pratiques dans les autres disciplines et le développement de projets pluridisciplinaires dans les établissements.

Les Enseignements Inter-Établissements (EIE)

L'académie propose aux élèves ce dispositif destiné à mutualiser l'enseignement de certaines langues pour lesquelles il n'est pas possible, pour des raisons d'effectifs, de créer un groupe dans un seul établissement. Cela permet de répondre à la demande et à la motivation des élèves et favorise la

diversité des langues enseignées. Cette mutualisation étant parfois méconnue des élèves, des parents ou même du milieu enseignant, nous vous remercions de faire circuler cette information auprès des élèves de troisième en particulier. La circulaire et la notice seront très bientôt communiquées aux établissements et mises à la disposition sur le portail interlangues de l'académie de Paris. Cette année encore, les professeures et professeurs accueillant des élèves de la voie professionnelle dans le cadre des EIE seront réuni-es au cours du premier trimestre.

Le numérique

Le GIPTIC interlangues (Groupe d'Intégration Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication) consacrera son travail cette année à la réflexion sur la formation et les usages du numérique en cours de langues. Il a donc été décidé de faire une pause en ce qui concerne la journée d'animation annuelle « *Les langues vivantes et le numérique* » pour reprendre l'an prochain avec une nouvelle énergie et de nouvelles initiatives.

Si, dans vos pratiques quotidiennes, vous utilisez les outils numériques d'une façon qui facilite ou consolide les apprentissages des élèves, nous vous encourageons à en informer votre inspection car ces démarches sont susceptibles d'être partagées avec vos collègues.

Nous rappelons ici l'importance de développer et de renforcer les usages du numérique à des fins pédagogiques pour des élèves qui sont, certes, familiers des réseaux sociaux et autres applications de jeux, mais le sont beaucoup moins des outils qui facilitent les apprentissages. Pour les découvrir ou les maîtriser au mieux, ils ont besoin de l'école. Ainsi, seront promues toutes les activités qui donnent l'occasion d'utiliser de façon raisonnée les ressources en ligne, de mettre en réseaux les ressources, d'optimiser les travaux individuels et de groupes et de faire le lien entre le travail de classe et l'exposition aux langues vivantes en dehors de la classe.

Vous trouverez un grand nombre d'informations, suggestions et ressources pour votre enseignement, sur le site du [portail langues vivantes](#) ainsi que les [sites de chaque langue](#). Nous rappelons ici également la page consacrée au numérique éducatif sur [Eduscol](#).

L'ouverture européenne et internationale

Dans le monde d'aujourd'hui, la mobilité internationale, tant pour les loisirs que dans la vie professionnelle, représente un fonctionnement incontournable pour les jeunes. Il est donc tout naturel que les services de la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales) accompagnent les [projets d'échanges, coopération et mobilité](#) ainsi que les [partenariats numériques](#) qui constituent un prolongement des efforts pédagogiques faits dans les classes pour améliorer les compétences langagières des élèves. Cette année, l'un des stages proposés sur la plateforme sécurisée d'échanges *e-twinning* s'adresse spécifiquement aux enseignantes et enseignants de la voie professionnelle, toutes disciplines confondues (rubrique « *Ouverture européenne et internationale* »). Par ailleurs, des échanges et actions de formation sont proposés tous les ans, que ce soit des échanges poste à poste, des séjours professionnels ou des stages de perfectionnement linguistique ou pédagogique. Vous trouverez dans le [bulletin officiel](#) toutes les informations nécessaires pour candidater aux stages 2019-2020.

Les certifications

Les dates des épreuves écrites et orales des certifications en allemand, anglais et espagnol ont été publiées au [Bulletin Officiel](#) n°31 du 30 août 2018. Ce

cadrage national sera complété par l'envoi dans les établissements concernés d'une circulaire dont nous vous conseillons de guetter l'arrivée.

Les assistants

L'académie accueille cette année 192 assistants de langues étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, polonais, portugais et russe) affectés dans le premier ou le second degré.

Les affectations dans les établissements sont impérativement conditionnées par la transmission annuelle (courant janvier) à la DAREIC du cahier des charges mentionnant les conditions d'accueil de l'assistant et le projet pédagogique dans lequel s'inscrit son action. Nous invitons les équipes à expliciter davantage les objectifs et modalités d'intervention de l'assistant dans les classes ainsi que son implication dans des projets d'ouverture culturelle ou internationale. Les enseignants référents des assistants au sein d'un établissement devront s'assurer que ce cahier des charges est effectivement transmis dans les délais fixés par la DAREIC.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année scolaire.

Les inspectrices et inspecteurs de langues vivantes
Ruth ALIMI, IA-IPR d'anglais,
Delphine CARLOT, IEN-EG anglais-lettres,
Rémy CORTELL, IEN-EG allemand-lettres,
Aurore CORTES-CHEYRON, IEN-EG espagnol-lettres,
Cécile DERAMOND, IA-IPR de russe,
Brigitte GUILBAUD, IA-IPR de chinois
Laurence HANNANE, IA-IPR d'anglais,
José INZAURRALDE, IA-IPR d'espagnol,
Monique OHANA, IA-IPR d'hébreu,
Odile PAGLIARI, IA-IPR d'italien,
Jean-Charles PINEIRO, IA-IPR d'espagnol,
Olinda PIRES, IA-IPR de portugais,
ORLY PORTE, IA-IPR d'hébreu,
Véronique STAAT, IA-IPR d'anglais,
Peter STECK, IA-IPR d'allemand,
Dounia ZEBIB, IA-IPR d'arabe.